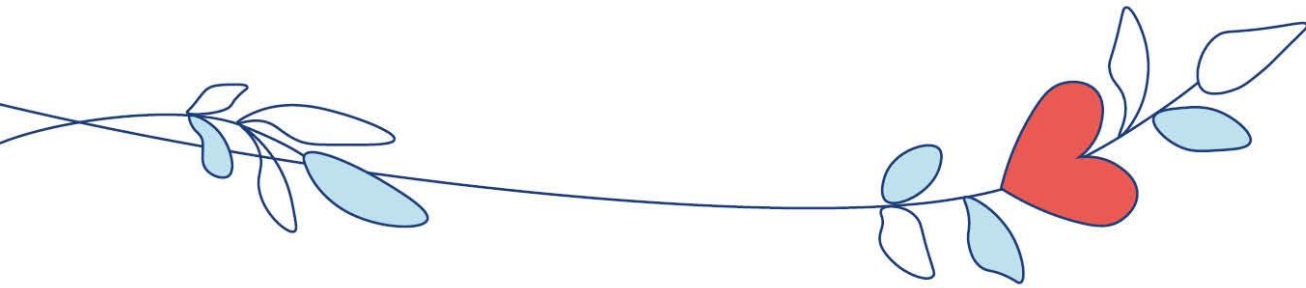


RESSOURCES INTERNES POUR LES VEILLEURS — CISSMO

RÉSEAU DE BIENVEILLANCE — LES VEILLEURS

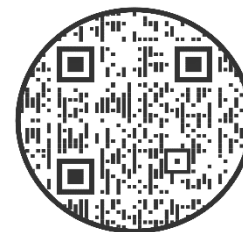


1. Programme d'aide aux employés (PAE) — Telus santé

- **Téléphone** : 1-855 612-2998 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
- **Demande en ligne** (clavardage) : <https://login.lifeworks.com/>

Service confidentiel et gratuit offert aux employés du CISSS de la Montérégie-Ouest. Accès à 6 heures en consultation thérapeutique en cas de situation difficile. Une heure de votre banque pourrait être utilisée pour des services en lien avec votre **carrière**, vos **finances** ou même une consultation d'**ordre juridique**. Vous pouvez également utiliser 3 heures pour des services de psychoéducation.

Visitez la page intranet : [« Nouveau programme d'aide aux employés »](#).



2. Application « Telus santé intégrale »

Le programme d'aide aux employés offre une application informatique et un site internet, « Telus santé Intégrale », qui vous donne un accès à :

- Des boîtes à outils (*santé, famille, argent, vie, etc.*)
- Des programmes de « soins immédiats » (*22 sujets*)
- L'accès à des avantages exclusifs
- Et encore plus !

1. Rendez-vous à <https://login.lifeworks.com/> ou téléchargez l'application mobile. Cliquez sur « S'inscrire ».
2. Entrez votre code d'invitation : CISSSMO-matricule (ex. : CISSSMO-12345)
3. Entrez votre code unique : votre matricule (pour le trouver, consultez votre relevé de paie)
4. Créez vos informations de connexion (adresse de courriel et mot de passe).

P.S. Si vous éprouvez des problèmes pour accéder à cette plateforme, rendez-vous sur <https://help.lifeworks.com/hc/fr-fr> pour trouver une solution à votre problème.

3. LifeSpeak : plateforme de santé et mieux-être

L'offre de service de Lifespeak est présentement terminée (offre qui avait été mis en place temporairement). Nous vous invitons à consulter le site internet « Telus Santé Intégrale » pour obtenir des informations pertinentes variées.

4. ISU — Soutien au travail

En tant que veilleur, vous pouvez rediriger vos collègues (employés, gestionnaires) vers un soutien ISU s'ils ont besoin de soutien concernant une situation ou une problématique en lien avec le travail. Vous y avez également accès en tant que veilleur si vous en ressentez le besoin.

Pour qui : Tout employé ou gestionnaire qui est habituellement fonctionnel au travail, momentanément déstabilisé par une problématique concernant le travail.

Informations à transmettre à votre collègue (au choix) :

- 1) Page internet <https://sway.cloud.microsoft/rF7V4HWvHij6dY7O?ref=Link&loc=mysways>
- 2) Document explicatif et formulaire de demande (*voir les trois pages en annexe à la fin de ce document*).

Vous pouvez également communiquer avec l'équipe de soutien Les veilleurs pour toute question.

- Courriel : veilleurs.ppmet.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca
- Téléphone : 450 699-2425, poste 8345

5. Réseau de bienveillance — Les veilleurs

Soutien aux Veilleurs : Si vous avez des questions pour orienter/soutenir un collègue, ou en lien avec votre rôle de veilleurs, on vous invite à communiquer avec l'une de l'équipe de soutien Les Veilleurs.

Visitez la page intranet : « [Programme des veilleurs](#) ».

- Courriel : veilleurs.ppmet.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca
- Téléphone : 450 699-2425, poste 8345

6. Offre en kinésiologie : « Active ton mieux-être »

Ce service de kinésiologie en milieu de travail s'adresse à l'ensemble des employés, tous les gestionnaires et leurs équipes. Il permet de promouvoir les saines habitudes de vie au sein de l'organisation, offrant :

- Des activités ponctuelles en équipe de travail ;
- Des services de consultation individuelle.

Visitez la page intranet « [Active ton mieux-être](#) ».

- Courriel : ssmet.prevention.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

7. Promotion de la civilité ; prévention du harcèlement psychologique ou sexuel et de la violence au travail. Prévention de la violence conjugale et familiale au travail

Si vous vivez une situation difficile concernant le climat de travail, comme par exemple une situation d'incivilité, du harcèlement psychologique, de la violence au travail, ou encore vivez de la violence conjugale ou familiale au travail, il est possible de faire une demande de soutien ou une plainte.

Lorsqu'une telle situation survient, il importe d'en discuter avec votre supérieur immédiat. Si un support est toujours requis suite à cette discussion, veuillez vous référer à la page intranet pour obtenir davantage d'information sur ce service.

Visitez la page intranet : « [PPMET \(service de prévention, promotion et mieux-être au travail\)](#) »
(l'onglet « Politique en matière de promotion de la civilité et prévention du harcèlement psychologique ou sexuel et de la violence en milieu de travail »).

8. Comité d'éthique clinique et organisationnelle (CECO)

Ce comité a comme but de soutenir les gestionnaires, les professionnels, les médecins, les usagers et leurs proches à prendre les meilleures décisions possibles lors de situations qui présentent un ou des conflits de valeurs sur le plan personnel, professionnel ou organisationnel.

Visitez la page intranet : « [Comité d'éthique clinique et organisationnelle](#) ».

- Courriel : ethique.clinique.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

9. Lutte contre la maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité

Si vous ou l'un de vos collègues êtes témoins d'acte de maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité, voici la ressource où se diriger. Vous pouvez également recommander cette ressource à votre collègue afin qu'il puisse connaître ses responsabilités, obligations, et droits en lien avec les signalements de maltraitance.

Visitez la page intranet : « [Lutte contre la maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité](#) ». Voir l'onglet « Soutien et partenaires » pour les ressources de soutien.

- Courriel : lutte.maltraitance.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca
- Téléphone : 438-861-9867

10. Comité équité, diversité et inclusion

Si vous ou un collègue vivez ou êtes témoins d'une situation concernant l'équité, la diversité ou l'inclusion (ex. : des micro-agressions [comme des remarques stéréotypées sur les différences culturelles], des préjugés sur les compétences basées sur l'identité et autres comportements similaires, etc.). Il est possible d'adresser toute préoccupation, et faire un signalement ou une plainte concernant ses sujets à cette ressource.

Visitez les pages intranet : « [Comité éthique, diversité, inclusion](#) » et « [équité, diversité, inclusion et sécurisation culturelles](#) ».

- Courriel : diversite-equite-inclusion.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

